

Labatt accusé d'utiliser des briseurs de grève

La bière se fait rare dans les dépanneurs

SIMON CHABOT

LE SYNDICAT des 950 employés montréalais de Labatt a accusé hier l'employeur d'avoir recours à des briseurs de grève, ce que nie le brasseur.

« On a de fortes raisons de croire que l'employeur utilise des *scabs* pour nous remplacer », a déclaré le président du syndicat, Robert Daneau, entouré d'une centaine de grévistes venus manifester dans le Vieux-Montréal.

Labatt se défend d'avoir violé la loi provinciale, qui interdit cette manœuvre : « Tout semble correct, soutient le porte-parole patronal, Paul Wilson. Il y a au plus un cas problématique, sur une centaine de cadres. » Un inspecteur du ministère du Travail a été saisi de l'affaire jeudi et doit remettre son rapport la semaine prochaine.

Des dépanneurs vides

Entre-temps, les adeptes de la Bleue commencent à voir rouge. « Je n'ai plus rien, raconte Sam, du dépanneur Amanda, rue Sherbrooke Est. Les clients sacrent parce que mes tablettes sont vides. Ils ne sont vraiment pas contents. »

D'autres dépanneurs vivent une situation semblable. « J'ai enfin eu une livraison cette semaine, dit Albert Sleeman, du dépanneur Laurion, à Saint-Henri. Autrement, je m'arrange, je vais m'acheter des caisses dans les Club Price et les Maxi de Saint-Jérôme. »

Labatt ne manque pas de bière, mais de livreurs. « On a des réserves pour trois mois, confie M. Wilson. Même si 80 cadres travaillent sur la route, on a du mal à répondre à la demande. J'ai moi-même livré de la bière. Il faut faire des choix déchirants et il y a des clients qui sont en rupture de stock. »

Des négos qui piétinent

Depuis deux semaines, d'ailleurs, tous les membres patronaux du comité de négociation effectuent des livraisons, ce qui déplaît au syndicat : « L'employeur nous accuse de ne pas vouloir négocier, mais c'est lui qui n'est pas disponible », objecte Robert Daneau.

« On veut régler le plus rapidement possible, rétorque Paul Wilson. L'été, c'est pour nous la période la plus cruciale. Le syndicat, lui, refuse toujours de nous faire une contre-offre. »

La semaine dernière, le projet d'entente qualifié de « final » par Labatt a été rejeté par 97 % des syndiqués. Le message ne peut pas être plus clair, soutient le syndicat : la balle est dans le camp de l'employeur. Le conciliateur Robert Dupuis s'est entretenu il y a quelques jours avec le syndicat et doit le faire mardi avec l'employeur. Les deux parties comptent sur lui pour relancer les négos, qui achoppent sur la précarité d'emploi, le recours à la sous-traitance, le régime de retraite et le règlement de 350 griefs.



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse

Une centaine de grévistes de Labatt ont brandi drapeaux et slogans, hier dans le Vieux-Port de Montréal, pour réclamer la reprise des négociations avec leur employeur.